

INSTRUCTEUR(RICE) DU DROIT DES SOLS

DEFINITION DU POSTE

Cadre emploi : Filière administrative ou technique – Rédacteur ou Technicien

Type emploi : permanent

POSITION DANS ORGANISATION

Direction : service urbanisme

Sous la responsabilité hiérarchique directe : Responsable du service Urbanisme

MISSIONS ET CONTEXTE

Située à 3 km au sud de Paris, Châtillon est une ville jeune et dynamique de 37 200 habitants, engagée dans une profonde mutation et porteuse de nombreux projets. C'est dans ce contexte que la Ville de Châtillon recherche un(e) instructeur(rice) du droit des sols pour son service urbanisme.

Sous l'autorité du Responsable du service Urbanisme vous apportez une expertise dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme déposées, des renseignements apportés au public (professionnels et particuliers) relatifs à la réglementation d'urbanisme applicable.

ACTIVITES PRINCIPALES

A ce titre, vous aurez en charge :

- d'instruire les demandes d'autorisations en matière d'urbanisme et de la rédaction des arrêtés, d'établir des courriers de notification et de consultations.
- d'effectuer des visites de conformité des constructions et aménagements et assurer la gestion des infractions (visite de contrôle, rédaction des procès-verbaux).
- de conseiller les pétitionnaires et les architectes sur la faisabilité de leur projet, des démarches à suivre, et des documents nécessaires à l'instruction de leur demande.
- De traiter les certificats d'urbanisme afférents aux mutations immobilières.

Vous suivrez et assisterez à l'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

COMPETENCES REQUISES

- Connaissances : droit de l'urbanisme, droit civil, Plan Local d'Urbanisme, lecture des plans, culture architecturale
 - Capacités rédactionnelles
 - Qualités relationnelles : Organisé, rigoureux, réactif, discret et autonome
 - Expérience : 3 ans sur un poste similaire
 - Maîtrise des outils informatiques : Microsoft office (Word et Excel)
 - Maîtrise des logiciels : CARTADS
-

RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- Rémunération selon conditions statutaires
 - Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
-

AVANTAGES *

- Prime annuelle
- Complément Indemnitaire Annuel
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.

**sous conditions*

Envoyer CV et lettre de motivation à
Madame la Maire, Mairie, 1 place de la Libération 92320 CHATILLON
Ou candidature@chatillon92.fr
Date limite de candidature : 22 janvier 2021